

Commune d'Arvieu
Aveyron
Liste des délibérations du conseil municipal
du 18 novembre 2024 à 20h30

Date de convocation et d'affichage : 14 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit novembre à vingt-heures trente, le Conseil Municipal de la commune d'Arvieu s'est réuni dans la salle du conseil municipal d'Arvieu, en séance publique ordinaire.

Les membres du conseil municipal de la commune d'Arvieu, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020 se sont réunis sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Mmes Gislaine ALARY, Marie-Paule BLANCHYS, Hélène BOUNHOL, Anne-Lise CASTELBOU, Cécile LACAZE, Mrs Rodolphe ALBOUY, Joël BARTHES, Jean-Luc GINESTE, Guy LACAN, Jean-Charles VAYSETTES.

Absents : Vincent BENOIT donne procuration à Jean-Charles VAYSETTES
Jean-Claude TROUCHE donne procuration à Gislaine ALARY

Madame Marie-Paule BLANCHYS a été élu secrétaire de séance.

Conseillers en exercice : 12

Présents : 10

Absents : 2

Quorum : 7

Votants : 12

En cette séance du 18 novembre 2024, le conseil municipal a délibéré sur les points suivants :

- Renouvellement de la mise à disposition d'un local aux infirmières
- Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement collectif 2023 (RPQS)
- Garantie d'emprunt signé entre Aveyron Habitat et la Caisse des dépôts et Consignations pour la construction de deux logements individuels au lotissement Le Clos à Arvieu
- Décision modificative n°1 – Budget Assainissement
- Réhabilitation du village de Pareloup – Demande de Fonds de Concours à la Communauté de Communes Levezou Pareloup
- Régularisation domaine public à Girman – propriété Privat-Bonnafous
- Questions diverses